

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix sept le 13 septembre à 19h le Conseil Municipal de la commune de LE BURGAUD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Laurent ZANETTI maire.

Présents : BE Olivia, PALMERO Nathalie, DUMONT Didier, MAJOREL Julien, POTIE Simon, ROUAULT Sabrina, SANTALUCIA Olivier, FRANCOIS-MILHORAT Valérie, ZANETTI Laurent.

Procurations : MEILLERE Jérôme à MAJOREL Julien
VERGE Faustina à PALMERO Nathalie
FOUCART Gauthier à ZANETTI Laurent

Absents : AMAT Nadine et DARDENNE Élodie

Vote du compte rendu du conseil municipal du 5 juillet 2017
voté à l'unanimité

1/ Tableau indemnité élu

Après la lecture de la lettre de M le préfet concernant l'absence du tableau récapitulant l'ensemble des indemnités aux élus Monsieur le Maire propose au vote la mise en place de ce tableau.

Voté à l'unanimité

2/Convention syndicat des personnes âgées

Il est proposé au conseil municipal par M le maire de signer une convention entre la commune et le conseil départemental pour la gratuité des transports pour les personnes âgées, celle-ci remplace le dispositif et les actions menées par le Syndicat Intercommunal de Transports des personnes âgées.

Voté à l'unanimité

3/Recrutements agent de remplacement

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de renouveler la délibération pour le recrutement des agents en emplois occasionnels et le remplacement des agents en congés ou maladie en cas de besoin :

-adjoint administratif : 2

-adjoint technique : 2

-adjoint animation : 2

Voté à l'unanimité

4/Convention SDEHG tarifs bleus

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer une convention avec le SDEHG pour la préparation d'un groupement d'achat d'électricité relatif au tarifs bleus (puissances inférieures ou égales à 36KVA)

Voté à l'unanimité

5/Tarifs garderie 2017-2018

Monsieur le Maire rappelle le tarif appliqué en 2016-2017 fixé à 0,80E la demi-heure avec un maximum de 50E/mois. Gratuité à partir du 3e enfant d'une même fratrie et au-delà. Tout retard au-

delà de 19H00 sera facturé 3€ /quart d'heure entamé et propose de reconduire ce tarif à compter du 1 septembre 2017.

Il en est de même pour l'étude surveillée : 1.50 € / la séance

Voté à l'unanimité

6/DM immobilisation et investissement

Monsieur le Maire propose un virement de crédit de la section d'investissement de l'article 020 dépenses imprévues de 3241,00E à l'article 21 immobilisations corporelles,

Voté à l'unanimité

7/Questions diverses.

Le remplacement du poste de Joséphine BRUNI sera fait par Stéphanie STURARO

Ma Commune ma santé, une permanence est prévu le mercredi 11 octobre 2017 de 8h à 12h avec prise de rendez vous en mairie.

Le passage de l'école à 4 jours à partir de la rentrée 2018/2019, sera proposé au prochain conseil d'école,

Tous les investissements prévus en 2017 seront reportés en 2018,

Fin de séance 20h30